



Modernisation de l'Entreprise

**PMI**



## **PROGRAMME DE MODERNISATION INDUSTRIELLE**

# **LE PMI, LEVIER DE DEVELOPPEMENT DES PÔLES DE COMPETITIVITE**

**TERRITOIRES MÉTROPOLITAINS INNOVANTS :**

**Technopoles et pôles de compétitivité**

Financé par l'Union Européenne **Tunis – 19 et 20 juin 2007**

Immeuble API 8<sup>ème</sup> étage - 63, Rue de Syrie - 1002 Tunis Belvédère - Tunisie

Tél.: +216.71.28.34.22 - Fax: +216.71.28.40.60 - E-mail: [pmi@pmi.intl.tn](mailto:pmi@pmi.intl.tn)



## LE CONTEXTE TUNISIEN

- Pays aux ressources naturelles limitées
- Potentiel important en matière d'enseignement et de formation
- Mondialisation de l'économie
- Émergence de nouveaux concurrents plus compétitifs en matière de « coûts »
- L'immatériel devient prépondérant dans la chaîne de création de la valeur
- Adhésion à des zones de libre-échange

Financé par l'Union européenne بتدويل من الإتحاد الأوروبي



- **TECHNOPOLES ET POLES DE COMPETITIVITE / CLUSTERS**  
: combiner, sur un espace géographique donné, des entreprises de toutes tailles, des centres de recherche publics et privés, et des organismes de formation autour de projets coopératifs à fort contenu innovant avec une stratégie commune de développement
- **UNE REALITE** : la collaboration des acteurs nationaux et régionaux (Ministères, API, CTS, UTICA....) et la concentration géographique au service d'une innovation plus efficace



- Une meilleure compétitivité de l'économie tunisienne en accroissant l'effort d'innovation
- Un développement des activités industrielles à contenu technologique
- Un accroissement de l'attractivité de la Tunisie en matière d'IDE avec une visibilité internationale
- Un positionnement stratégique sûr des créneaux porteurs à haute valeur ajoutée afin d'asseoir un réel savoir-faire
- Une employabilité optimale
- Une plus grande croissance du pays

Financé par l'Union européenne بتدويل من الاتحاد الأوروبي



## Choix stratégique :

**Une politique volontaire de l'État à relever les défis par :**

- La modernisation du tissu industriel
- Le développement de l'innovation.

...grâce à la mise en place d'un cadre  
institutionnel

Financé par l'Union européenne بتدويل من الاتحاد الأوروبي

## Développement d'entreprises innovantes à travers :

- La mise en place d'un dispositif d'implantation des technopoles,
- Le soutien aux promoteurs à travers des structures d'accompagnements (pépinières d'entreprises et centre d'affaires),
- La création d'une agence visant l'encouragement à la recherche et l'innovation (APRICE)
- Le développement d'un programme de recherche (laboratoires, unités de recherche, chercheurs)
- La mise en place de dispositifs visant le développement de l'innovation industriel (essaimage, lien recherche - industrie, ...)
- Les centres techniques sectoriels assurant une assistance technique aux entreprises en matière de diffusion de l'innovation
- Des incitations financières: PIRD, PNRI, RITI, ITP, Fonds d'amorçage, Fonds de garantie, ...

## LES REALISATIONS

### Mise en place d'une politique d'appui à la modernisation de l'industrie

- Programme de Mise à niveau
- Programme Euro Tunisie Entreprise
- Programme de Modernisation Industrielle
- Programme GTZ d'appui au BMN
- Programme ONUDI
- Assistance de la BEI
- ...

Financé par l'Union européenne بتدويل من الاتحاد الأوروبي

# LE PROGRAMME DE MODERNISATION INDUSTRIELLE

## Outil de développement des Technopoles et des Pôles de compétitivité / Clusters :

- Encouragement aux investissements immatériels : Assistance Technique & Coaching, NTIC, Qualité – Normalisation - Métrologie, Rapprochement Recherche et Industrie.
- Aide à la création et au développement d'entreprises : Accompagnement, Ingénierie financière, recherche de partenariat..., avec l'appui des partenaires locaux.
- Encadrement des institutions dans le but d'améliorer l'environnement de l'Entreprise.

## L'OBJECTIF GLOBAL DU PMI

Faciliter l'insertion de l'Industrie Tunisienne dans la ZLÉ Euro-Méditerranéenne à travers :

- 1. Le développement par l'Innovation**
- 2. La Qualité, la Normalisation et la Métrologie**
- 3. La Propriété Industrielle**
- 4. Le Financement**

...avec les 2 axes stratégiques suivants :

- Continuité et renforcement des programmes nationaux «Coaching et Qualité »
- Injection de l'innovation dans le tissu industriel classique...

## LES OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PMI

- Création et développement d'entreprises innovantes.
- Mise à niveau des services liés à l'Industrie.
- Soutien des structures d'appui et de liaison existantes.
- Renforcement des liens entre Recherche & Industrie.
- Améliorer l'environnement de l'entreprise (Infrastructure, standards, réglementation)
- Développer la Propriété Industrielle et Intellectuelle (infrastructure, standards, procédures)
- Organiser le réseau national du Registre du Commerce.
- Faciliter l'accès des PME à des sources variées de financement (Marché financier alternatif,...) notamment au travers du nouveau mécanisme de garantie de financement (SOTUGAR).

# LES ORIENTATIONS FUTURES DU PMI

## A/ Renforcement de la compétitivité des PME tunisiennes

- Assistance des technopoles à la mise en place de Clubs d'industriels thématiques (Clusters)
- Création d'un dispositif de «Valorisation de la recherche publique» (rapprochement public privé sur des projets fédérateurs);
- Actions de financement : Accès au marchés boursiers, redéploiement financier.

## B/ Modernisation du tissu industriel existant :

- Actions visant à amorcer et canaliser les flux de projets innovants : essaimage industriel, pôles de compétitivité, concours de création d'entreprises innovantes...
- Actions visant à soutenir les structures de soutien à la création d'entreprises technologiques
- Appui direct aux promoteurs au sein des technopoles

C/ Amélioration de l'environnement institutionnel des affaires : Normalisation, certification, Propriété intellectuelle et industrielle, Appui à la SOTUGAR, à la BFPME, à l'ATIC, à la société d'essaimage et à la société de gestion des fonds d'amorçage.



Modernisation de l'Entreprise



PMI

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

**CONTACTS**

**Programme de Modernisation Industrielle**

**Immeuble API 8<sup>ème</sup> étage – 63, rue de Syrie  
1002 Tunis Belvédère**

**Tél : 71.28.34.22**

**Fax : 71 28.40.60**

Financé par l'Union européenne بتدويل من الإتحاد الأوروبي